



CHAMPIONNAT REGIONAL NORD - PICARDIE 2010



Article 1. ORGANISATION

- 1.1.** La Commission Régionale de Karting (C.R.K.) NORD PICARDIE organise, sous l'égide de la FFSA, le Championnat Nord Picardie de Karting **2010**. La C.R.K. est responsable de l'organisation générale de ce Championnat. Elle pourra déléguer l'organisation matérielle de chaque journée aux ASK retenues et s'engageant à répondre au Cahier des Charges validé par le Comité Directeur de la C.R.K. Ce Championnat se déroulera en une série de **4** épreuves déterminées par la C.R.K. sur une période allant de mars à fin octobre. Tous les points non prévus au présent règlement relèvent du Code Sportif International, des prescriptions générales FFSA, du règlement standard des épreuves de Karting ou figureront dans le règlement particulier de chaque épreuve.
- Ce Championnat sera organisé conformément aux prescriptions des règlements technique et sportif national sans dérogation, et au présent règlement validé par la FFSA sous le numéro CK1 en date du 07/01/2010**
- 1.2.** La C.R.K. établira le règlement du Championnat Nord Picardie, reprenant notamment le calendrier (joint en annexe) et le nombre d'épreuves prises en compte pour le classement. **Les 3 épreuves qualificatives pour les coupes et championnats de France devront être terminées pour le 9 Mai 2010.**
- 1.3** Un règlement particulier sera par ailleurs établi pour chacune des épreuves du Championnat Nord Picardie. La C.R.K. pourra s'organiser pour que la Direction de Course, les Commissaires Sportifs et Techniques soient des personnes extérieures à la C.R.K., détentrices de la licence correspondant à la fonction.
- 1.4.** Pour chacune des journées, l'installation ne pourra se faire que le vendredi précédent l'épreuve, à partir **de 13h** dans le respect des directives de l'organisateur.
- 1.5.** La C.R.K. organisera le Championnat Nord Picardie pour les catégories suivantes :

**MINI KART – MINIME - CADET – NATIONALE – OPEN - KZ125 – KZ125
Gentleman - ROTAX MAX - ROTAX MASTER – X 30 -**

Pour toutes ces catégories, un minimum de 6 pilotes devra être inscrit pour que la catégorie puisse participer au championnat Nord Picardie et compter pour l'attribution d'un titre.

Article 2

Article 3. CONCURRENENTS ET PILOTES

3.1. Licences

- 3.1.1. Le Championnat Nord Picardie sera ouvert à tout pilote détenteur d'une licence nationale ou internationale de Karting "Pilote concurrent conducteur" en cours de validité dans sa catégorie.
- 3.1.2. Les pilotes titulaires d'une licence internationale de Karting "Pilote concurrent conducteur" A peuvent exclusivement participer au Championnat Nord Picardie dans les catégories suivantes : KF1, KZ2, si ces catégories sont retenues dans le Championnat.
- 3.1.3. Les pilotes titulaires d'une licence internationale de Karting "Pilote concurrent conducteur" B ou C peuvent s'engager au Championnat Nord Picardie uniquement en KZ125 et Open. Ils peuvent y participer, y être classé au titre du classement à la journée, mais ne pourront pas prétendre à une qualification à la Coupe de France KZ125 s'ils ont participé à plus de 2 épreuves des Grands Prix Karting ou à une ou plusieurs épreuves du championnat d'Europe ou du Monde et ou inscrit dans un championnat National d'un autre pays conformément au règlement cadre. A ce titre, ils ne marqueront pas de points au Championnat.

3.2. Pilotes admis

- 3.2.1. Seuls seront classés dans le Championnat Nord Picardie les pilotes licenciés auprès d'une association sportive du ressort de la C.R.K. ou du Comité Régional de Sport Automobile et régulièrement affiliée à la FFSA.
 - 3.2.1.1. **Les pilotes extérieurs à la C.R.K. pourront participer aux différentes journées dans les catégories inscrites dans le cadre du championnat régional Nord Picardie. Ces pilotes extérieurs à la C.R.K. concourront pour le classement à la journée mais ne marqueront pas de points au classement du championnat Nord Picardie.**
 - 3.2.1.2. Après accord entre CRK et demande auprès de la FFSA, **les pilotes d'une autre C.R.K.** disputeront leur Championnat Régional au sein du Championnat Nord Picardie. Ils concourront pour le classement à la journée mais ne marqueront pas de points au classement du championnat Nord Picardie et auront leur propre classement.
- 3.2.2. Un pilote ne pourra disputer le Championnat Nord Picardie que dans une seule catégorie. Si un changement de catégorie est effectué durant le Championnat, seuls les points marqués dans la catégorie de la 1^{ère} inscription seront retenus pour le classement final du Championnat Nord Picardie.
- 3.2.3. Un pilote qui change de CRK en cours de saison ne pourra pas être classé dans le Championnat Régional de la C.R.K. quittée.
- 3.2.4. Qualification aux Championnats de France Minime/Cadet, Nationale, KZ125 et KZ125 Gentleman et aux Coupes de France Minime/Cadet, Rotax, Rotax Master, X30.
 - 3.2.4.1. Le Championnat Nord Picardie est qualificatif pour les Championnats de France Minime/Cadet, Nationale, KZ125 et KZ125 Gentleman et aux Coupes de France Minime/Cadet, Rotax, Rotax Master, X30.
 - 3.2.4.2. La qualification pour les Championnats de France Minime/Cadet **et Nationale et la Coupe de France Minime/Cadet** se fera sur la base des deux premières épreuves qualificatives du Championnat Nord Picardie expressément désignées par la CRK dans le cadre de l'article 3.2.4.8 du présent règlement. Néanmoins, le pilote devra être inscrit et participer aux 3 épreuves qualificatives du Championnat Nord Picardie. **Dans le cadre des Championnats de France le classement des catégories Minime/Cadet et Nationale devront être adressés à la FFSA à l'issue de ces 2 épreuves qualificatives au moyen de l'imprimé FFSA avant une date fixée au Vendredi 23 Avril 2010.**

- 3.2.4.3. La qualification aux Coupes de France Rotax, Rotax Master, X30 se fera sur la participation obligatoire a deux épreuves minimum du Championnat Nord Picardie. Les pilotes devront néanmoins être inscrits aux 3 épreuves qualificatives du Championnat Nord Picardie. La qualification au Championnat de France KZ 125 et KZ 125 Gentleman se fera sur la base des trois épreuves du Championnat Régional expressément désignées par la CRK.
Le classement devra être adressé à la FFSA à l'issue des 3 épreuves qualificatives au moyen de l'imprimé FFSA avant une date fixée au Vendredi 28 Mai 2010.
- 3.2.4.4. Pour chaque C.R.K., dans le cadre des Championnats de France Minime/Cadet et Nationale, le coefficient de participation sera calculé sur la moyenne de participation aux deux épreuves qualificatives retenues par la C.R.K. Pour chaque C.R.K., dans la catégorie KZ 125 et les catégories Rotax Rotax Master et X30 dans le cadre du Championnat de France et de la Coupe de France le coefficient de participation sera calculé sur la moyenne de participation aux trois épreuves qualificatives retenues par la C.R.K.
- 3.2.4.5. Dans la catégorie KZ125, en dessous de 6 pilotes classés à l'issue des 3 épreuves qualificatives, au moins un pilote de la C.R.K. sera qualifié pour la Coupe de France KZ125. **Dans la catégorie Minime/Cadet, en dessous de 6 pilotes classés à l'issue des 2 épreuves qualificatives, 2 pilotes au moins sont qualifiés pour le Championnat de France Minime/Cadet.**
- 3.2.4.6. Dans le cadre de notre CRK (en tenant compte de la capacité d'accueil du circuit utilisé) pour l'ensemble des catégories une cohabitation peut s'imposer (en fonction du nombre de pilotes inscrits) avec **classement séparé dans le respect de la réglementation sans toutefois être obligé d'avoir recours à la création de séries qui pénaliserait les non qualifiés.**
- 3.2.4.7. Un pilote inscrit et ayant participé aux épreuves des GRANDS PRIX et/ou participant à une ou plusieurs épreuves d'un championnat CIK ou participant à un autre championnat national, pourra participer au Championnat Nord Picardie, y être classé, mais ne pourra pas prétendre à la qualification à une Coupe de France.
- 3.2.4.8. La qualification pour les Championnats de France et Coupes de France se fera sur la base des trois épreuves du Championnat Nord Picardie suivantes :

1 ère Journée	20 & 21 Mars à OSTRICOURT
2 ème Journée	10 & 11 Avril à DOUVRIN
3 ème Journée	8 & 9 Mai à ABBEVILLE

3.3. Engagements

- 3.3.1. Les engagements se feront auprès du secrétariat administratif (prévenir son ASK) pour le **Dimanche 28 Février 2010**, dernier délai, à l'aide du formulaire établi par la C.R.K. et disponible auprès de chacune des ASK **ainsi que sur le site crk-np.com**. Les engagements à la totalité du Championnat Nord Picardie seront considérés comme engagement prioritaire. Sous réserve des places disponibles (sans création éventuelle de série supplémentaire) tout pilote désirant participer au Championnat Nord Picardie aura la possibilité de s'engager à une ou plusieurs épreuves du Championnat (**Inscription à la journée, minimum 15 jours avant la date de l'épreuve**) auprès du secrétariat administratif.

Les inscriptions course par course se feront exclusivement par courrier auprès du secrétariat administratif : 80 € par chèque à l'ordre de la CRK. Les inscriptions tardives seront retenues dans la mesure du possible, Samedi matin dernier délai contre paiement de 90 €.

De part son engagement, le pilote et son concurrent (ou tuteur) s'engagent à respecter le règlement du Championnat Nord Picardie.

3.3.2. Catégories Rotax, Rotax Master et X30

Les pilotes souhaitant se qualifier les Coupes de France devront être engagés aux trois épreuves qualificatives et participer à au moins deux épreuves qualificatives.

Article 4. MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENTS

4.1. Matériel admis

4.1.1. Tout matériel respectera le règlement technique de la catégorie correspondante. Tous les points du Règlement Technique devront être scrupuleusement respectés.

Concernant la motorisation de la catégorie open : les moteurs à boîte de vitesse de catégorie fédérales sont acceptées (homologations 2010, 2007, 2004, 2001 et 1998 interdite).

4.1.2. En catégorie Nationale un seul classement, néanmoins possibilité d'utiliser un châssis type Promo

4.1.3. Chaque pilote pourra disposer, pour chaque journée :

- en MINIME : un châssis et un moteur plombé ;
- en CADET : un châssis et un moteur plombé ;
- en NATIONALE : un châssis et un moteur plombé ;
- en KZ125 et KZ125 Gentleman : un châssis et deux moteurs plombés.

Pour les catégories Rotax, Rotax Master et X30 le règlement 2010 de la coupe de marque sera appliqué.

4.1.4. Des mesures de niveau sonore pourront être effectuées dans toutes les catégories conformément au règlement Sportif National

4.1.5. Les pilotes inscrits à l'année, au Championnat Nord Picardie recevront un badge «accès PADDOCK PERMANENT » qui leur donnera accès au paddock. Cependant, pour une raison évidente de sécurité, les voitures particulières ne pourront rester en stationnement dans le paddock. Tout contrevenant se verra convoquer devant la Commission Sportive. L'accès paddock ne sera valable que lors des épreuves où le pilote sera régulièrement engagé.

4.1.6. Les professionnels titulaires d'une licence se verront remettre un badge « ACCES PADDOCK PERMANENT » leur donnant accès sur toute épreuve organisée par la C.R.K. Ils placeront leur véhicule selon la demande de l'organisateur. Tout contrevenant se verra retirer cet accès permanent.

4.1.7. Chaque pilote inscrit au Championnat Nord Picardie se devra d'identifier son chariot porte-kart du numéro qui lui sera attribué en début de saison. Ce numéro sera apposé sur une plaque porte-numéro réglementaire de couleur jaune et située sur le montant avant du chariot. Tout pilote ne respectant pas ce principe n'aura pas accès aux parcs Assistance.

4.1.8. Tout accompagnateur (tuteur, mécanicien) d'un pilote en pré grille et en parc fermé portera obligatoirement autour du cou sa licence F.F.S.A. Le non respect de cette consigne entraînera leur interdiction d'accès en pré grille et en parc fermé.

4.1.9. Le transpondeur sera fixé réglementairement sur le châssis avec le support adapté (goupillé et non vissé) et cela obligatoirement pour la dernière séance des essais officiels.

4.1.10. Pour contribuer à la protection de l'environnement, chaque pilote disposera, sous le chariot supportant le châssis, pour toutes phases d'intervention ou de nettoyage, un tapis de protection absorbant. Le pilote reprendra ce tapis de protection à l'issue de l'épreuve.

4.2. Pneumatiques

4.2.1. Concernant les catégories fédérales :

4.2.1.1. Concernant les catégories Minime/Cadet, Nationale, KZ125 et KZ125 Gentleman, pour les 3 épreuves qualificatives, un pilote ne pourra disposer que de 3 pneus avant et 3 pneus arrière, en gestion libre, en parc fermé.

4.2.1.2. Pour la 4^{ème} épreuve (qui n'est plus qualificative) SANS PARC FERME les catégories fédérales utiliseront 2 pneus avant et 2 pneus arrière (neufs ou rodés) enregistrés à l'issue des chronos du samedi. En cas de crevaison constatée par un commissaire technique à l'arrivée d'une manche, le pilote pourra procéder à un changement de pneumatique sous contrôle d'un CT à condition que ce ne soit pas un pneumatique neuf, il laissera le pneu crevé en dépôt pour permettre le suivi des échanges. Les pneus seront marqués à l'issue de chaque course. Pour la totalité du Championnat, les pneus pluie sont en gestion libre.

4.2.1.3. Pour la catégorie OPEN :
Les pneus sont en gestion libre.

4.2.2. Concernant les catégories Rotax Max et Master et X30 :

4.2.2.1. Concernant les catégories Rotax, Rotax Master et X30, pour les trois premières épreuves, un pilote ne pourra disposer que de 3 pneus avant et 3 pneus arrière, en gestion libre, en parc fermé.

Pour la 4^{ème} épreuve, il utilisera 2 pneus avant et 2 pneus arrière (neufs ou usagés) Processus identique à celui indiqué pour les catégories fédérales.

Pour la totalité du Championnat, les pneus pluie sont en gestion libre.

4.2.3. Pour toutes les catégories, les pneumatiques de début de saison seront fournis par l'intermédiaire de la C.R.K.. Pour la 4^{ème} épreuve, ils seront fournis directement par le pilote, sans tirage au sort.

4.2.4. Pour les trois premières journées et pour chaque catégorie sauf Open, les pneumatiques en sac seront déposés auprès du service pneumatiques et ce avant les séances de chronométrage suivant le planning de l'épreuve. L'ensemble des catégories assurera le montage des pneumatiques en parc fermé pour la séance de chronométrage.

4.2.5. Pour les 3 premières journées, excepté la catégorie OPEN les pneumatiques utilisés seront démontés du châssis en fin de chaque manche en parc fermé.

4.2.6. Pour l'ensemble des catégories, excepté la catégorie OPEN, les pneumatiques seront mis en sacs fermés et scellés en fin d'épreuve (1ère et 2ème journée) et remis aux pilotes en attente de l'épreuve suivante.

4.2.7. Les concurrents qui s'inscriront à la journée à la 4^{ème} épreuve fourniront leurs pneumatiques et appliqueront l'organisation définie ci-dessus.

4.2.8. La C.R.K. se réserve le droit de modifier l'ensemble de ces articles en fonction des directives de la FFSA. En fin d'épreuve, les pilotes reprendront les pneumatiques usagés.

4.3. Charte Environnementale :

Pour ce qui est de la protection de l'environnement et plus particulièrement

les salissures d'hydrocarbure, il est imposé, et cela depuis le 1^{er} Janvier 2009, la présence obligatoire d'un tapis de sol absorbant pour toute intervention sur un kart dans le paddock. Dans le même temps, les pistes mettront à disposition des concurrents, un emplacement désigné ou se trouvera des fûts de récupération des huiles et essences usagées.

Article 5

Article 6

Article 7. DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

7.1. Généralités

7.1.1. Les épreuves du Championnat Nord Picardie devront obligatoirement se dérouler selon le schéma défini par le Règlement Sportif National.

7.1.2. Le briefing sera organisé par le Directeur de Course à l'issue des essais libres. La présence de tous les pilotes et tuteurs est obligatoire et ils devront impérativement signer la feuille de présence. Tout manquement à cette obligation sera sanctionné par le Collège des Commissaires Sportifs. L'horaire de ce briefing sera notifié dans l'horaire officiel communiqué aux concurrents lors de chaque épreuve.

7.2. *Epreuves qualificatives pour les Championnats de France MINIME/CADET, NATIONALE, KZ125 et KZ125 Gentleman, et les Coupes de France MINIME/CADET, ROTAX, ROTAX MAX et X30.*

Pour les catégories Minime, Cadet, Nationale, KZ125 et KZ125 Gentleman, Rotax, Rotax Master, X30, les trois épreuves qualificatives pour le Championnat de France ou la Coupe de France devront obligatoirement se dérouler selon le schéma suivant :

7.2.1. *Principe de déroulement*

Le principe de déroulement désigné ci-après, sera applicable à toutes les catégories présentes dans le Championnat.

L'épreuve se déroulera de la façon suivante :

- Samedi en fin d'après midi : essais chronométrés ;
- Dimanche :
 - si possible mais non systématique 1 warm up ;
 - 1 ou 2 manches qualificatives (Si le nombre d'engagés est supérieur à la capacité d'accueil du circuit, les séries se dérouleront suivant l'article 7.2.4.1. du règlement) ;
 - 1 Pré finale ;
 - 1 Finale. Il n'y a pas de repêchage.

7.2.2. *Longueur des courses*

Manches qualificatives : 10 km

Pré Finale : 17 km

Finale : 17 km

Par temps de pluie, la Direction de Course pourra ramener les distances à 8 et 14 km.

Ces distances seront appliquées pour l'ensemble des catégories inscrites dans le Championnat Nord Picardie sauf pour la catégorie Mini-Kart 7 km et 10 km par temps sec ou 5 km et 8 km par temps de pluie .

7.2.3. *Essais chronométrés*

Lors de la 1^{ère} journée, les groupes chronos seront définis par tirages au sort. Pour les journées suivantes, les groupes chronos seront définis en fonction du classement provisoire du Championnat. Les essais chronométrés se dérouleront conjointement avec des mesures de niveau sonore, pendant une séance limitée dans le temps avec un système de pointage électronique et mentionné dans le règlement particulier. Une catégorie ayant un nombre de pilotes proche de la capacité de la piste sera autorisée à faire les

essais chronos en 2 groupes en respectant simplement pour la suite l'article 7.2.4.

7.2.4. Manches qualificatives

7.2.4.1. Création des séries

Les groupes définis pour les essais chronométrés constitueront les séries pour les manches de qualification, la série A étant attribuée au groupe chrono ayant réalisé le meilleur temps absolu.

7.2.4.2. Places de départ pour les manches qualificatives

Les places de départ pour les manches qualificatives sont celles du classement des essais chronométrés.

7.2.4.3. Déroulement des Manches qualificatives (en fonction du nombre de séries)

2 séries :	A contre B		
3 séries :	A contre B	A contre C	B contre C
4 séries :	A contre B	C contre D	A contre D
	B contre C	A contre C	B contre D

7.2.5. Pré-finale

Les résultats obtenus par chaque pilote dans chacune des manches qualificatives sont additionnés et permettent d'établir la grille de départ de la Pré finale.

Les points seront attribués comme suit :

0 point au 1^{er}, 2 points au 2^{ème}, 3 points au 3^{ème}, 4 points au 4^{ème}, 5 points au 5^{ème} et ainsi de suite par progression croissante d'un point par place de classement jusqu'au dernier classé.

Les éventuels ex aequo seront départagés en fonction du classement des essais chronométrés dans leur groupe respectif.

7.2.6. Finale

Les places de départ de la finale seront attribuées selon l'ordre d'arrivée de la Pré finale.

Ce principe sera appliqué pour l'ensemble des catégories inscrites dans le Championnat Nord Picardie.

7.2.7. Le pilote ayant réalisé le meilleur tour chronométré lors de la Pré finale ou de la Finale se verra attribuer 2 points supplémentaires. Ce principe s'appliquera à toutes les catégories reprises en Championnat Nord Picardie.

Article 8

Article 9. CLASSEMENTS

9.1. Qualification aux Championnats de France Minime/Cadet, Nationale, KZ125 et KZ125 Gentleman et aux Coupes de France Minime/Cadet, Rotax, Rotax Master et X30.

Dans le cadre des épreuves qualificatives pour le Championnat de France Minime/Cadet, Nationale, KZ125 et KZ125 Gentleman et pour les Coupes de France Minime/Cadet, Rotax, Rotax Master et X30, chaque pilote totalisera les points obtenus lors de chaque Pré finale et Finale.

Le classement de la Pré finale et de la Finale de chaque épreuve donnera lieu à l'attribution des points suivants:

25 points au 1 ^{er}	9 points au 7 ^{ème}	3 points au 13 ^{ème}
20 points au 2 ^{ème}	8 points au 8 ^{ème}	2 points au 14 ^{ème}
16 points au 3 ^{ème}	7 points au 9 ^{ème}	1 point au 15 ^{ème}
13 points au 4 ^{ème}	6 points au 10 ^{ème}	
11 points au 5 ^{ème}	5 points au 11 ^{ème}	
10 points au 6 ^{ème}	4 points au 12 ^{ème}	

Le classement sera établi en fonction de la totalité des résultats moins un.

Le pilote ayant réalisé le meilleur tour chronométré lors de la Pré finale ou de la Finale se verra attribuer 2 points supplémentaires.
En cas d'ex aequo, sur la base de la totalité des résultats, le plus grand nombre de première place sera pris en considération, puis de seconde place, puis de troisième place et ainsi de suite. Si le vainqueur ne peut toujours pas être déterminé ou s'il subsiste encore des ex aequo, le classement de la finale de la dernière épreuve les départagera.

En fonction du résultat des épreuves qualificatives, pour la catégorie KZ125, 143 pilotes seront qualifiés.

Dans les 143 pilotes qualifiés : 3 places seront réservées pour des pilotes d'Outre-Mer. Le vainqueur de la Coupe de France en catégorie KZ125 de l'année précédente sera qualifié d'office pour la Coupe de France, dans les conditions répondant à l'article 3.1 du règlement de la Coupe de France KZ125.

En fonction du résultat des épreuves qualificatives, pour la catégorie KZ125 Gentleman, 72 pilotes seront qualifiés. La FFSA se réserve la possibilité de modifier le nombre de pilotes qualifiés.

En fonction du résultat des épreuves qualificatives, pour le championnat de France Minime et Cadet, 75 pilotes seront qualifiés par catégorie. Dans chaque catégorie 2 places seront réservées aux pilotes d'Outre Mer.

A l'issue des 2 premières épreuves qualificatives pour la coupe de France Minime/Cadet, 54 pilotes Minime et 54 pilotes Cadet seront admis à participer à la Coupe de France.

A l'issue des 2 épreuves qualificatives pour le catégorie Nationale, 90 pilotes seront admis à participer au Championnat de France Nationale. Le vainqueur de la Coupe de France Nationale classement A et classement B de l'année précédente sera qualifié d'office pour le Championnat de France.

Dans les catégories Rotax et Rotax Master, 90 pilotes seront qualifiés pour les Coupes de France pour chaque catégorie.

Pour la Coupe de France X30 et X30 Gentleman, 36 pilotes seront qualifiés en catégorie X30 Gentleman et 72 pilotes en catégorie X30.

La FFSA se réserve la possibilité de modifier le nombre de pilotes admis pour chacune de ces catégories.

9.2. Classement général final du Championnat Nord Picardie

Le classement de la Pré finale et de la Finale de chacune des journées donnera lieu à l'attribution des points suivants pour le classement du Championnat :

1 ^{er}	50 points	5 ^{ème}	27 points	9 ^{ème}	20 points
2 ^{ème}	42 points	6 ^{ème}	24 points	10 ^{ème}	19 points
3 ^{ème}	36 points	7 ^{ème}	22 points	et ainsi de suite	
4 ^{ème}	31 points	8 ^{ème}	21 points		

A compter du 29^{ème}, 1 point à chaque pilote, ces points n'étant attribués qu'aux seuls pilotes ayant pris le départ (c'est à dire avec passage sur la ligne de départ).

Le classement final du Championnat Nord Picardie tiendra compte du nombre de points obtenus au cours des différentes épreuves.

Une absence à une des manches du championnat compte pour zéro points

Le nombre d'épreuves retenues dans le résultat du Championnat Nord Picardie est le suivant :

4 Epreuves avec 6 résultats comptabilisés(3 journées) sur un total de 8

En cas d'ex aequo, sur la base de la totalité des résultats, le plus grand nombre de première place sera pris en considération, puis de seconde place, de troisième place et ainsi de suite. Si le vainqueur ne peut toujours pas être déterminé ou s'il subsiste encore des ex aequo, le classement de la finale de la dernière épreuve les départagera.

Le secrétariat des manifestations tiendra à la disposition des différents Présidents de Collège les rapports de clôture des épreuves précédentes.

Tout pilote de la CRK inscrit en course par course ou pour les 3 premières épreuves se verra attribué des points pour le Championnat Nord Picardie.
Tout pilote visant l'une des trois premières places du championnat devra s'inscrire pour la totalité du championnat.

9.2.1. Classement à la Journée

Le vainqueur de la journée pour chacune des catégories, sera le pilote ayant passé le 1^{er} la ligne d'arrivée de la Finale et ayant satisfait aux contrôles techniques.

9.3. Exclusion

Tout pilote faisant l'objet d'un rapport, Sportif ou Technique, aboutissant à l'exclusion de l'épreuve, ne marquera aucun point (zéro point) au titre de cette épreuve. Ce résultat ne pourra pas être repris comme épreuve à décompter.

Article 10. PRIX

Les récompenses seront offertes par la C.R.K.

2 types de dotation sont prévus :

- au titre de la journée (**en fonction du nombre de participant dans chaque catégorie**) où les trois premiers de la Finale de chacune des catégories recevront sur place et immédiatement à l'issue de la finale, une coupe ou trophée.
- au titre du Championnat, où les trois premiers du Championnat de chacune des catégories recevront lors de la Remise des Prix de la C.R.K., une coupe ou un trophée.

Article 11. COMMUNICATION DES RESULTATS

11.1. Nombre de participants

Les organisateurs fourniront toute facilité aux membres de la Commission Nationale de Karting de la FFSA, aux Commissaires Sportifs et Techniques Nationaux pour contrôler le nombre de participants de chaque épreuve et cela sans préavis.

11.2. Rapport de clôture

Les résultats de chaque épreuve du Championnat Nord Picardie devront faire l'objet d'une rédaction complète des engagés et des participants classés dans le rapport de course obligatoire, signé par les responsables de l'épreuve en question.

Aucun résultat ne sera entériné par la FFSA si ce rapport ne parvient pas au secrétariat de la FFSA dans les 8 jours qui suivent chaque épreuve.

11.3. Communication

A l'issue de chacune des épreuves du Championnat Nord Picardie, les résultats seront envoyés à la presse spécialisée, **consultable sur notre site crk-np.com.** et sur le site mondial karting (pour les trois premiers)